8me ANNÉE N° 378 PARAIT LE SAMEDI 23 Avril 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

EXPLICATIONS PUBLIQUES
NÉCESSAIRES

Sous ce titre l'*Union Sisteronnaise* — très coutumière du fait, — essaye une fois encore d'intervertir les rôles et de sortir par la tangente du traquenard où elle s'est fourrée.

Son directeur, qui s'intitule modestement un des chefs du parti républicain, nous invite à convoquer les électeurs, comme si nous étions, comme lui, de simples candidats municipaux. C'est d'un grotesque phénoménal !

Et de quel droit, maître Linot, nous distribuez-vous, dans la farce municipale que vous montez, un rôle qu'il vous convient bien mieux à vous de remplir?

La rédaction de *Sisteron-Journal* — vingt fois nous l'avons déclaré — est absolument indépendante; elle n'émarge à aucun louche budget ; aucun de ses membres ne sollicite de mandat électif ; elle ne patronne personne et se contente de signaler les abus, les inepties administratives et les écarts qui sont préjudiciables aux intérêts des Sisteronnais.

C'est le droit de tout contribuable.

Nous n'avons pas de candidats.

La liste qui vous donne le cauchemar s'est formée en dehors de notre initiative personnelle. Elle est née du désir qu'ont eû les honnêtes gens de nettoyer les écuries d'Augias ; de débarrasser la Mairie des tripatouillards qui gèrent si mal des finances que vous prétendez si bien gérées.

Puisque les faits que vous a reprochés *Sisteron-Journal* sont faux, dites-vous, et qu'on vous calomnie — innocents agneaux — prouvez-le.

Rendez compte du mandat que de naïfs électeurs vous ont imprudemment confié. Impuissants à vous justifier autrement que par des injures, dans les colonnes de la *Sainte Union*, essayer d'y parvenir *Coram Populo*.

Organisez une réunion publique dans laquelle vous nous expliquerez par exemple par quel prodige de calcul l'achat de fers neufs pour l'horloge est moins onéreux que d'avoir conservé les anciens.

Les mathématiciens qui font partie de votre troupe démontreront que la somme de 1.808 fr. qui fait la différence du fer neuf au fer vieux, n'est pas du pur gaspillage.

Vous nous expliquerez encore les incidents tragi-comiques qui se sont passés dernièrement et entr'autres celui qui a eu lieu entre le *maire et le député* et dont *la Mairie* a été le théâtre.

Organisez une réunion publique ; rendez compte de votre mandat ! C'est votre devoir strict.

Il vous appartient bien mieux qu'à nous — hommes publics que vous êtes — de convoquer les électeurs à qui vous allez demander le renouvellement d'un mandat — qu'il vous refuseront, nous aimons à le croire — et détruire, par des preuves à l'appui, ce que vous appelez des calomnies et que nous persistons, nous, à appeler d'indiscutables vérités.

LA RÉDACTION

ÉCHOS & NOUVELLES

Convocation ajournée.

Le ministre de la Guerre vient d'adresser aux préfets une circulaire, les informants qu'à fin d'éviter que les hommes de l'armée territoriale des classes 1878 et 1879 qui sont convoqués cette année se trouvant empêchés de prendre part aux élections municipales fixées par la loi du 5 Avril 1884 au premier Dimanche du mois de mai prochain, il reportait la date de convocation d'abord fixée au 25 Avril courant, au Lundi 16 mai.

Les militaires convoqués pour cette date seront renvoyés dans leurs foyers le dimanche 27 Mai.

L'enregistrement des Baux.

Les greffiers de justice viennent de recevoir de l'administration de l'enregisment une circulaire relative aux conflits entre propriétaires et locataires.

Ces officiers ministériels sont invités à faire représenter partout demandeur un bail enregistré ou la quittance d'enregistrement de la location verbale, et à les informer que, si cette justification n'est pas produite, un droit de 62 fr. 50 centimes, décimes compris, sera dorenavant perçu sur le jugement prononcé à leur requête.

Tribune Electorale

La situation s'éclaircit. Déja les deux camps sont bien tranchés.

Du côté de la liste Chauvin-Latil seront tous les électeurs partisans du gaspillage de 200.000 fr. pour la reconstruction du Collège.

La liste opposée groupera ceux qui, partisans du maintient du Collège, mais soucieux aussi des finances de la Ville, estimeront qu'en faisant des réparations importantes au Collège ce serait suffisant.

Nous sommes assurés que cette dernière liste réunira le plus de partisans.

En effet, nous sommes environnés de Lycées et ce ne serait pas avoir le sens commun que de songer à dépenser une aussi forte somme pour faire un Collège neuf, et emplâtrer au surplus par cette construction une de nos promenades publiques.

F. BEINET FILS.

Exemple à suivre

Nous ne saurions trop féliciter M. Nicolas, notre sympathique adjoint d'avoir renoncé à la politique de discorde et de gaspillage de M. Latil et Chauvin, en se séparant d'eux. Il est regrettable que M. le Maire et son exécuteur Chauvin, perpétuent cette discorde en se cramponnant au pouvoir comme des desespérés.

Pourtant s'ils avaient eu un seul moment en vue l'appaisement et l'intèrêt du pays, ils n'auraient pas hésité un instant à se retirer.

Eux disparus, l'accord se serait fait.

Malheureusement pour notre pays, les choses n'en sont pas là. M. le Maire et son intime Chauvin continuent à jeter la division. Ils aiment la pêche en eau trouble, puis ils veulent avoir l'air de sauver quelque chose. C'est pour cela qu'ils fomentent la brouille et la discorde, afin de faire croire plus facilement aux naïfs que nos institutions étaient menacées, et que grâce à eux deux elles ont été sauvées. Et cette comédie est jouée, à nos dépens, pour obtenir une place de juge de paix et de commissaire de police,

Sisteron veut garder ses Tours

La liste Linot-Latil battue, il sera du devoir du nouveau Conseil Municipal arrivant au pouvoir de renoncer à l'acte de vandalisme qu'auraient voulu commettre Latil-Chauvin et consorts. En effet si le projet de reconstruction du Collège était malheureusement mis à exécution, il entrainerait la démolition de deux de nos belles tours antiques qui font l'ornement de la Ville, et sont un objet de curiosité pour les quelques rares étrangers qui viennent encore à Sisteron.

Nous espérons que les successeurs à la Mairie, de la bande de démolisseurs qui va sûrement disparaître, sauront conserver ces vieilles tours auxquelles se rattachent des souvenirs historiques.

Simple question

Puisque M. le Maire s'acharne à vouloir mêler la politique aux élections municipales, ce en quoi il manque absolument à son devoir, il est une question à la quelle il est urgent qu'il réponde.

C'est celle-ci : Etes vous oui ou non, partisan du député actuel ? s'il répond oui ? je me verrai obligé de lui dire que j'en doute, et même que je me refuse à y croire, car après la discution qu'ils ont eu à la mairie, à la suite de laquelle de gros mots ont été échangés, ces deux Messieurs ne peuvent avoir ensemble que des rapports trés froids, et par conséquent M. Latil ne peut plus être compté parmi les partisans de M. Mac-Adaras.

© VILLE DE SISTERON

Si au contraire, sortant de ses habitudes, il répond franchement non ! alors lui dirai-je, pourquoi vous alliez vous avec ses vrais amis pour la formation de la liste municipale ? En un mot pourquoi ne faites vous pas une liste composée d'éléments homogènes et dont tous les membres soient ou pour ou contre le Député ?

Celle la seule pourrait s'occuper sérieusement des interets de la ville, tandis que la votre, divisée sur une question de cette importance ne pourra que perpétuer la discorde et le trouble que vous avez fait naître dans notre ville.

Voyons ! M. Latil, raisonnons un peu.

Pour vous faire plaisir, je vais supposer, pour un instant, une chose impossible (notez que ce n'est qu'une simple supposition) supposons dis-je que par un miracle comme on n'en voit plus, votre liste parvienne à échapper à l'échec qui l'attend. Quels seront les résultats de cette élection ?

Ils sont faciles à prévoir, et sans être un Mathieu de la Drôme politique, je puis vous prédire, qu'aussitôt arrivés au pouvoir vous commencerez à perdre votre temps à vous disputer.

Une partie de la liste que vous avez formée, comprend les amis du député, les autres sont les vôtres. Ces deux fragments suivront en conséquence, une direction complètement opposée et il est inutile de dire que les affaires de la Ville seront ruinées, à moins, ce qui ne m'étonnerait pas, que vous ne finissiez par vous mettre d'accord pour faire le sacrifice du Député.

Vous voyez donc M. le Maire, qu'il est de votre devoir de répondre à la question que je vous pose, et de donner toutes les explications nécessaires aux électeurs afin qu'ils puissent voter en pleine connaissance de cause.

J'espère que vous ne faillirez pas à ce devoir.

F. Beinet Fils.

Eligibles et Inéligibles

Ne sachant plus à quel mensonge s'accrocher, les agents électoraux de la liste mnnicipale colportent l'erreur grande que l'un des membres de la liste d'opposition qui occupe les fonctions de greffier de notre Tribunal, n'est pas éligible.

Nous répondrons à cette manœuvre électorale par le texte même de la

loi électorale du 5 avril 1884

Article 33. — « Ne sont pas éligibles dans le ressort où ils exercent leurs fonctions.

.....

« 3· Les magistrats des Cours d'Ap-
« pel et des Tribunaux de première
« instance, à l'exception des juges
« suppléants auxquels l'instruction
« n'est pas confiée.

Note de Dalloz. — « La Chambre
« approuvant l'œuvre de la commis-
« sion a accepté dans le § 3 l'expres-
« sion : *Les magistrats* des Cours et
« Tribunaux — au lieu du texte de
« la législation précédente : *Les*
« *membres* des Cours et Tribunaux.
« Il en résulte qu'à l'avenir les *Greff-*
« *fiers* des Cours et Tribunaux seront
« éligibles. MM. De Marcère, Anto-
« nin Dubost et Dreyfus ont en effet,
« nettement déclaré que la commis-
« sion ne voyait aucune raison suffi-
« sante pour étendre l'inégibilité aux
« Greffiers. »

Les greffiers des Tribunaux sont donc parfaitement éligibles aux fonctions de Conseiller Municipal

Article 80. — « Ne peuvent être
« Maires ou Adjoints, ni exercer mê-
« me temporainement les fonctions :
« Les agents et employés des ad-
« ministrations financières, les tré-
« soriers payeurs généraux receveurs
« particuliers et percepteurs, les
« agents des forêts, ceux des postes et
« télégraphes, ainsi que les gardes
« des établissements publics et des
« particuliers. Les agents salariés
« du Maire ne peuvent être adjoints

Note de Dalloz. — « M. le Mar-
« quis de Roys avait proposé pour
« garantir vis-à-vis de l'autorité ad-
« ministrative l'indépendance des
« municipalités de déclarer *inéligi-*
« *bles comme maires ou adjoints les*
« *fonctionnaires salariés par l'Etat*
« ou par le département. On a répon-
« du qu'une telle proposition pouvait
« exclure des municipalités *un grand*
« *nombre de personnes* qui tout en
« étant fonctionnaires ou rétribués,
« sont parfaitement dignes d'être
« maires et que d'autre part les
« fonctionnaires les plus dépendants
« de l'autorité administrative supéri-
« eure sont expressément exclus par
« l'art. 80. La Chambre a repoussé
« l'amendement de M. de Roys.

Article 168. — Sont abrogés.....

.....

28· Toutes dispositions contraires à la présente loi, sauf celles qui concernent la ville de Paris

En d'autres termes, toute la vieille législation sur la matière a cessé d'exister, et par le paragraphe 28 ci-dessus, est considérée comme nulle et non avenue.

Donc rien ne s'oppose à ce qu'un greffier de Tribunal déja Conseiller Municipal, puisse être nommé Maire, si ses collègues le désignent à cette fonction.

ENCORE UN BIENFAIT ! ! !

Lorsque nous contestons a l'Irlandais Mac-Adaras son influence comme député il sort ses petits papiers, exhibe des lettres qui ont un an de dâte et ont été déjà plusieurs fois reproduites.

Lorsque nous demandons au même Irlandais Mac-Adaras de produire son brevet de général, il garde de Conrad le silence prudent, et reste sourd à nos mises en demeure.

A nos lecteurs de conclure !

Sosthène R...

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Les Distributeurs Automatiques. — Un de nos confrères parisiens prétend avoir vu une nouvelle application des distributeurs automatiques.

Un joueur d'orgue entre dans une cour installe dans un coin son instrument qui remonté comme une horloge, peut jouer tout seul, puis il s'en va tranquillement chez le marchand de vin d'en face.

Au bout d'un quart d'heure, les locataires commencent à trouver terriblement monotone l'aubade qui leur est donnée, s'approchent et, au-dessus d'une fente, aperçoivent un écriteau portant ces mots.

« Si vous voulez que l'orgue s'arrête, mettez deux sous dans la fente. »

On met deux sous et en effet, l'instrument de torture cesse de jouer... mais il recommence trois minutes plus tard.

Villégiature. — Nous détachons avec plaisir de *L'Avenir d'Antibes*, l'entrefilet suivant relatif à notre compatriote et excellent ami Paul Arène qui en ce moment est en villégiature parmi nous :

« Jeudi, de nombreux amis accompagnaient à la gare M. Paul Arène, l'illustre écrivain qui depuis deux mois se trouve dans nos murs pour rétablir sous notre beau ciel sa santé altérée. Durant son séjour il a su, par des articles pleins de finesse, faire connaitre aux lecteurs de l'*Echo de Paris* les merveilles que renferme Antibes et ses environs.

Dans quelques semaines, il reviendra de nouveau dans notre pays qu'il aime tant et continuera à en chanter les beautés avec ce style si pur et si poétique qui ravit ses lecteurs. »

Marchés. — C'est aujourd'hui que le premier marché de la saison se tient à la Saunerie.

Monsieur le Maire, qui parait se soucier fort peu des intérêts des habitants de ce quartier et de la Beaume, n'a pris aucune mesure pour débarrasser le Cours Saint-Jaume des obstacles qui l'encombrent.

Sentant sa fin prochaine il jette le manche après la cognée.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 2 —

MAITRESSE GERVAISE

Ce Jean était un enfant trouvé, un champi, recueilli par le fermier des Charmettes, quelque vingt ans auparavant. Il avait toujours montré un caractère étrange. Tout jeune, il évitait la société des enfants de son âge, tant il avait de sauvagerie ! Longtemps on crut qu'il ne savait dire que « oui » et « non », puis un beau jour on le surprit debout devant la cabane à lapins, débitant aux bêtes étonnées un discours si drôlet qu'on s'en émerveilla.

A l'école, comme partout, le pauvret n'eut aucun succès, mais soudain il se prit d'une passion pour les livres. Le dimanche, tandis que les écoliers jouaient aux billes sur la place, il s'en allait errer dans les bois un volume à la main. On ne le revoyait de la journée. Puis, quand l'hiver était venu, il se blotissait près de l'âtre, et, s'amincissant encore pour tenir moins de place, il revait des heures, les yeux sur la flamme.

Cette bizarrerie, qui s'était accentué après le mariage du fermier, s'accrut encore quand ce dernier mourut.

Jean avait alors vingt deux ou vingt trois ans. Il était grand, un peu chétif, pâle, avec de longs cheveux comme un maître d'école d'opéra-comique, et des yeux tristes et doux. Au village on l'avait surnommé « Fadet »... un mot de patois qui signifie songe-creux, esprit mal équilibré. On riait de lui parce qu'il refusait toujours d'aller boire avec les gars quand l'aubergiste du Pampre d'Or louait les violons pour le plaisir de la jeunesse.

Il aimait encore les livres et les longues songeries dans les bois, mais sa besogne n'y perdait rien. Il ne lisait que le soir, lorsque les autres dormaient. Vers minuit, les passants attardés du côté de la ferme, voyaient briller une petite lueur, sous le toit : c'était la lampe de Fadet.

Malgré cela, il était le premier levé. Seulement, comme tous ceux qui remplissent leur devoir sans bruit, il était méconnu.

Peu à peu, il devint le souffre-douleur des domestiques. Au souper, c'était à qui le raillerait le plus et le mieux. Il faisait la petite bouche, il mangeait comme un monsieur, il ne savait pas prononcer deux mots de suite, il avait la mine d'un idiot !

Les moqueries les plus méchantes étaient vaines. Jean vivait dans un rêve, il ne les entendait pas...

***

Cependant, un jour il sortit presque de sa réserve et l'on pu croire qu'il n'était pas tout à fait en bois.

C'était le temps de l'assemblée. Il y avait fête au Pampre d'Or, à la clarté des étoiles et des lanternes de papier peint.

Maîtresse Gervaise, fraîche comme une rose de mai, dans sa robe à bouquets clairs, Maîtresse Gervaise, armée de ses plus coquets sourires, n'avait pas manqué une danse. Les compliments succédaient aux compliments; elle était si contente qu'elle voulut réjouir tous ses garçons.

Jaillou reçut l'honneur d'une valse, puis Claude, Mathurin eurent leur tour. Mais la fermiére, un peu fatiguée pour la première fois s'éloigna de la partie bruyante du jardin, et aperçut soudain Jean Fadet qui se tenait à l'écart, morose comme de coutume.

Elle eut un mouvement de pitié.

Pauvre garçon ! Qu'il était sombre pendant que les autres s'amusaient !

Tu ne danses pas, Fadet ?

Je ne sais pas danser, maitresse ?

Ah ! bah ! viens avec moi. Je t'apprendrai, va.

Jean la regarda sans comprendre.

— Mais, où es-tu donc, mon ami ? Pas ici toujours ? fit-elle. Comment tu n'es pas plus joyeux que ça, quand je te prie à danser ?

Il se leva brusquement, ses yeux s'emplirent de larmes, ses lèvres tremblèrent ; tout chancelant il retomba sur l'escabeau.

— Vous voulez danser avec mois ? balbutia-t-il.

Certainement, nigaud.

Jean Violette.

(*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

ETAT CIVIL

Du 14 au 21 Avril 1892.

NAISSANCES

Feautrier Augustin - Léon - François-Eugène.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Jaume Jacques-Henri, 68 ans.

Jourdan (mort né).

Bernard Elise, 28 ans,

Un mot de la fin.

A la foire aux pains d'épices, à Paris.

Un garçon devant la baraque d'une femme colosse.

— Combien qu'ça coûte pour le voir, votre rhinocéros ?

— Vingt centimes, jeune homme.

— Tenez, v'là deux sous, j'nouvrirai q'un œil !

Thèze

On nous écrit :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

L'article inséré dans le journal l'*Union Sisteronnaise,* n° 16, sous la rubrique *Thèze* et signé un *membre du cercle* ne mérite pas de réponse. C'est un tissu de mensonges d'un bout à l'autre.

L'avenir répondra pour moi.

Veuillez agréer, etc.

ARNAUD.

Le n° 18 de la **France vélocipédique illustrée** vient de paraître. Cette Revue, éditée avec le plus grand luxe, est sans contredit la plus intéressante publication que nous ayons sur la vélocipédie française et étrangère ; nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se la procurer.

Vente et abonnement : imprimerie Léon Sézanne, 2, rue Saint-Côme, Lyon. Le numéro 25 centimee.

MARCHE D'AIX

du 21 Avril 1892.

Bœufs	1 55	à	1 60
Moutons du pays	1 80	à	2 »»
Moutons africains	1 65	à	» »»
Réserve —	» »»	à	» »»
Moutons de Gap	1 78	à	1 80
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

AU POÊTE NÉNUPHAR

Tu nous fais rire O mon bon Nénuphar,
Et que tu sois démocrate ou cafard,
Nous t'appelons chez nous, ne t'en déplaise,
" Le pick-pocket de la langue française "

***

Oui la gaîté règne toujours chez nous,
Tu t'y croirais au milieu de vrais fous.
Or pense donc si celà nous amuse
De voir comment tu fais suer la muse.

***

Poète encor d'un petit acabit
Tu fais les vers comme Xavier l'habit.
Je ne t'en fais pas un reproche
Fais donc rimer St-Eustache avec Roche.

***

Tes conseillers, heureux, t'applaudiront
Et les lecteurs à tes dépens riront
Tout comme nous de ta " petite guerre "
Pendant ce temps nous saperons ton maire.

***

Allons Nénu tu devrais avouer
Qu'on ne sait plus à quel saint se vouer
Lorsqu'on écrit des inepties semblables
Fruit du cerveau de plusieurs incapables

MARJOLAINE.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 21 Avril 1892.

La Bourse est peu animée et les affaires font toujours défaut. Les deux 3 o|o côtent 96.80 ; le 4 1|5 105.92 Le 3 o|o Portugais reste à 26 3|4.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 1182 ; la Banque de Paris à 615 ; la Société Générale à 467.50 ; le Crédit Lyonnais à 761.

On demande l'action Immeubles de France à 465 en reprise de 5 francs.

Le 2 mai prochain le coupon numéro 14 des obligations 3 o|o de la Société Générale des Chemins de Fer Economiques sera mis en paiement à raison de 6 francs 785 pour les titres au porteur et de 7 francs pour les titres nominatifs, au siège de la société ; à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; au Credit Lyonnais ; à la Société Générale et dans les agances de ces établissements.

Le 2 mai également aura lieu le 7e tirage de ces mêmes obligations au siége social rue d'Antin à Paris.

Sur le MARCHE en BANQUE, on retrouve la Morena à 118.50. Les négociations continuent à être très suivies sur cette valeur que les démandes consolident aux cours actuels.

INFORMATIONS FINANCIERES. En raison du nombre restreint des obligations 6 o|o mises en souscription par la compagnie Agricole et Viticole de Gujan et la Teste, il est à prévoir que l'émission sera couverte avant la date officielle. Rappelons que l'on peut dès à présent souscrire au siège social 18 rue Lafayette et chez les banquiers correspondants de la Société. Le prix d'émission est de 550 fr et le revenu annuel de 15 f.

Dans tous les idiomes

En arabe, en chinois, en flamand, en cosaque ;
En turc, en grec, en russe, en persan, en valaque ;
En patois, en sauvage et même en pur argot,
Le meilleur des parfums n'a qu'un seul nom Congo
Un polyglotte au savonnier Victor Vaissier.

ETUDE

de Me Pol BOREL

licencié en droit, avoué

à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE

de

biens dépendant d'une succession

VACANTE

C'est par erreur que les immeubles dépendant de la succession vacante du sieur Megy Joseph de Mison, ont été désignés comme situés sur le territoire de la commune d'*Esparron la Bâtie.* Ces immeubles sont tous situés à Mison.

L'avoué poursuivant,
POL BOREL.

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite

PURGATIF GÉRAUDEL

En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

HOTEL DES TROIS ROIS

RUE SAUNERIE

tenu par Henri BONNET

Cet Hôtel entièrement réparé à neuf se recommande à MM. les Voyageurs.

On sert à la Carte et à Prix Fixe.
Vastes Remises, Vastes Ecuries.

VINS DE VENDANGES

NON PLATRÉS

E. BERTRAND

SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins. 30 fr. l'hecto.
Supérieurs. 35 fr. —
Extra. . . . . 40 fr. —

Demandez dans tous les cafés la

BIÈRE VELTEN

La meilleure de toutes

La Revue des Journaux et des Livres

La Revue des Journaux et des Livres publie en ce moment **CRUELLE ENIGME** par PAUL BOURGET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui vient d'entrer dans sa huitième année : c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans,* etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour, etc.

La Revue des Journaux et des Livres donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites, 1° un SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2° elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

La collection des sept premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de deux mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un *résumé de la production intellectuelle des sept dernières années.* Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, etc.

Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés coûte 14 fr.

La Revue publie en feuilleton **Cruelle Enigme**, qui, de toutes les œuvres de PAUL DE BOURGET, est peut-être celle où se trouve, en un style d'une rare élégance, le plus d'observations et de passions humaines.

Abonnement : *départements* : trois mois, **4** fr. ; six mois, **7** fr. ; un an, **12** fr. ; *étranger* : trois mois, **4** fr; **50** ; six mois, **8** fr. ; un an, **14** fr, — On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux ; à l'étranger, dans les bureaux de poste et chez les libraires ayant des correspondants à Paris. — *A Londres,* à la Librairie française, D. LANGEROME, 18 Wardour street.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

0f50c LE PAQUET 1 KILOG

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE

Sirop **DEHARAMBURE**

CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1f60

Journal *LE BAVARD*

En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

Les Directeurs de la Maison du

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF

PARIS

MAISON SANS SUCCURSALE

adressent gratis et franco le nouveau Catalogue *et les* Gravures *de Modes des Vêtements pour* HOMMES JEUNES GENS *et* ENFANTS

1892 - ÉTÉ - 1892

QUELQUES PRIX DU CATALOGUE

COMPLETS Belle Nouveauté d'Elbeuf. **25fr.**

CÉRÉMONIE Costume très beau Drap Sedan **27fr.**

PANTALONS draperie, haute nouveauté **10fr.25**

PARDESSUS Demi saison doublure extra **14fr.**

JEUNES GENS Complets draperie mode **18fr.**

Tout vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas L'ARGENT en est retourné DE SUITE par mandat poste

ENFANTS Costume marin nouveauté **6fr.90**

Expédition franco de port *dans toute la France à partir de 20 francs*

DEMANDEZ le CATALOGUE au DIRECTEUR de la Maison du **PONT-NEUF** Paris

PAS de SUCCURSALES

MUSÉE des FAMILLES

Edition populaire illustrée

Sommaire du N° 16. — 21 Avril 1892.

Le Rémouleur, par Jean Bararacy. — *Causeries.* — *Grands Souvenirs : Le Rocher de Moïse.* — *Histoires de mon Village : Les Enfants de Grand-Pierre*, par Eugène Muller. — *L'Examinateur*, par Henry Gréville. — *Amusements Phisiques : Le Tourniquet Hydraulique.* — *Concours.* — *L'Ami du Foyer.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

29me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE

SYNOPTIQUE

DES CHEMINS DE FER

P.-L.-M., MIDI

ITALIENS

Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux et Maritimes

Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse

Par **F. APPY**

Conducteur des Ponts et Chaussées et du contrôle des Chemins de Fer en congé.

Honoré d'une médaille de vermeil à l'Exposition Industrielle d'Avignon en 1891, et d'une médaille de bronze à l'Exposition Internationale de Publicité de Paris 1891.

Direction et Administration :

36, Boulevard du Pont-Neuf, Nice

CORRESPONDANT : A PARIS, LYON, MARSEILLE, GENÈVE, BORDEAUX, TOULOUSE, MONTPELLIER, GRENOBLE, GÊNES, FLORENCE, ROME, NAPLES, PALERME.

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, et chez M. ASTIER FILS, Libraire à Sisteron.

Une Lacune Comblée

ASTIER FILS

Librairie-Papeterie-Reliure

M. **Astier Fils** a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de créer à Sisteron un ATELIER COMPLET DE RELIURE dont l'outillage perfectionné lui permettra de livrer, bien, rapidement, et à des prix modérés, les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNal A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI vous voulez un beau

PRIX D'HONNEUR — 80 MÉDAILLES

VEAU	à chair (très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Crémeine de ALFRED DUDOUY Agent et des Agriculteurs de France, est fabriquée par **ROQUES et Cie, au Mans**

ACHETEZ pour leur **ÉLEVAGE** et l'**ENGRAISSAGE** *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant **6 fois moins cher** et remplaçant **avantageusement** le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste **8 francs** adressés à **ROQUES & Cie** Gros et Détail *75, RUE WAGRAM, 75* **AU MANS (SARTHE)**

25 kilos = 16 francs (mandat-poste)
50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame **S. A. ALLEN.**

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Prospectus franco sur demande. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fab. : 26, Rue Etienne-Marcel (ci-devant 92, Bd Sébastopol) Paris

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ**
Maladies de la peau, lavers antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pt 2 fr. 1er pal^ne Bay r^e m^ard, J. LIEUTAUD fils, Marseille

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer **25** centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommer ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'H nneur

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

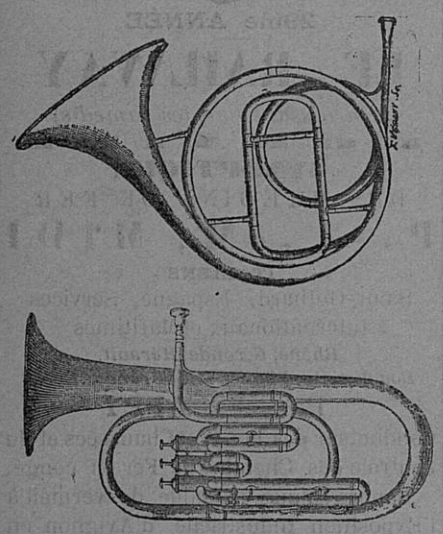

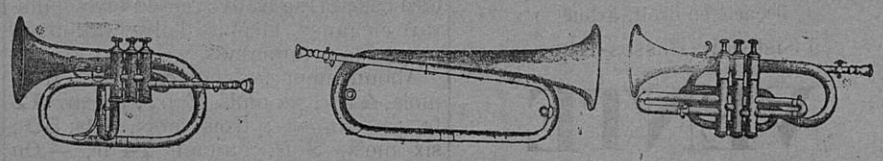

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXPLICITEMENT UN LITRE

0 fr. 30 LE LITRE — **Eau Minérale Naturelle de Vals** *(Ardèche). Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy). Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'*estomac. — 70 % de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME *à nos abonnés et acheteurs au numéro*

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

ÉTABLISSEMENTS Récents ou Anciens *Jamais d'insuccès*

Milliers d'attestations

INJECTION RUSSE

Le flacon : 4 fr. 50 dans toutes pharmacies
Expédié franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.
J. GARDOT Chimiste, 9, rue Turbigo, PARIS.
DÉPOTS :

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON